



COOPTATION DE MADAME MARYVONNE LABELLE EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'administration d'ALTEN SA a, lors de sa séance du 29 janvier 2021, coopté Madame Maryvonne LABELLE en qualité d'Administrateur. Madame LABELLE remplace Madame Evelyne FELDMAN décédée fin 2020 et est nommée pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, à savoir jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire annuelle 2024.

La nomination de Madame Maryvonne LABELLE est provisoire et sera soumise à la ratification par les actionnaires de la Société lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 mai prochain.

Le Conseil d'administration a nommé Madame Maryvonne LABELLE Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations, également en remplacement de Madame FELDMAN.

Madame LABELLE est Présidente-Directrice Générale de LABELLE CONSEIL, qu'elle a fondé en 1993, et conseille des groupes français et internationaux en matière de Ressources Humaines et de recrutement en particulier dans la recherche et l'accompagnement de leurs dirigeants.

Madame LABELLE exerce plusieurs fonctions au sein du SYNTEC : elle est Vice-Présidente de SYNTEC CONSEIL et administrateur de la Fédération SYNTEC regroupant les métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Madame LABELLE est également membre élue de la CCI Paris et administrateur de l'ODIS (Organisation pour le Développement de l'Intelligence Sociale).

Le Conseil d'administration considère que Madame LABELLE est indépendante au regard des critères du Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext auquel ALTEN se réfère.

Le Conseil d'administration est donc composé à 50 %¹ d'Administrateurs indépendants et la parité femmes/hommes respectée.

¹ Compte non tenu de l'Administrateur représentant les salariés